

Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France

Bilan du PCMed au 31/12/12

Table des matières

Introduction	2
1. Bilan des réalisations depuis 2005	4
1.1. La constitution et le traitement des listes thématiques de périodiques	4
1.1.1. Structure thématique et principe de constitution des listes	4
1.1.2. Etat d'avancement du plan	4
1.1.3. Répartition des pôles de conservation	5
1.2. Les transferts de collections	7
1.2.1. Rappel sur le processus des transferts de collections	7
1.2.2. Métrages linéaires transférés	7
1.2.3. Nombre de transferts réalisés	11
1.2.4. Bénéfices retirés des transferts de collections	12
1.2.5. Synthèse relative aux transferts de collections dans le cadre du PCMed	12
1.3. Apports du plan du point de vue de la politique documentaire	14
2. Etude du fonctionnement actuel du PCMed	14
2.1. Travail à accomplir en vue de l'amélioration de l'utilisation de la base de données <i>FileMaker</i>	15
2.1.1. Problèmes d'indexation	15
2.1.2. Modalités d'utilisation de la base de données FileMaker	15
2.2. Plate-forme de travail partagé	16
2.3. Les titres orphelins	16
2.4. La question de l'extension thématique du plan	17
2.4.1. Domaines et bibliothèques concernés	17
2.4.2. Difficultés liées à l'intégration de nouvelles thématiques	18
2.5. Le rôle des co-animateurs et des référents	19
2.5.1. Rappel des missions dévolues à chacun	19
2.5.2. Moyens humains mis en œuvre	19
2.5.3. Organisation des visites auprès des référents	20
3. Premier bilan de l'année 2013 (du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre)	21
3.1. Constitution et traitement des listes thématiques	21
3.2. La problématique des titres orphelins	22
3.3. Premiers résultats chiffrés de l'année 2013 (du 1 ^{er} janvier au 1 ^{er} septembre)	22
Annexe 1 : Liste des 26 bibliothèques participant au PCMed	23
Annexe 2 : Listes et domaines traités et nombre de titres par domaine	24
Annexe 3 : 21 domaines restant à traiter au 31/12/12	26
Annexe 4 : Statistiques des transferts par année	27

Le *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* (PCMed), dont le CTLes et la Bibliothèque interuniversitaire de Santé (BIU Santé) assurent la coordination et l'animation, entre bientôt dans sa 9^{ème} année de fonctionnement.

Le présent document s'appuie sur le bilan du PCMed au 31 décembre 2011, diffusé auprès de l'ensemble des partenaires et présenté en comité de pilotage en mars 2012. Il sera mis à jour annuellement.

Ce travail d'analyse pourra bien entendu être utile dans le cadre de la poursuite et de l'amélioration du fonctionnement du PCMed, dans la mesure où ce dernier, une fois le traitement de l'ensemble des domaines thématiques achevé, continuera d'exister, notamment via les transferts de collections entre établissements, l'ajout de nouveaux titres et l'extension du périmètre à d'autres domaines connexes.

Il importe également que ce bilan puisse servir à alimenter la réflexion sur d'autres projets de plans de conservation partagée aujourd'hui en cours d'élaboration, et plus particulièrement celui concernant les sciences humaines et sociales en Île-de-France, qu'ont initié conjointement le CTLes et Brésile.

Il convient de rappeler en préambule que le PCMed est né de plusieurs constats. La redondance de certains titres, notamment généralistes, que faisaient apparaître les catalogues collectifs, le manque d'espace disponible pour les bibliothèques franciliennes, ou encore le développement des ressources électroniques, constituaient autant d'arguments en faveur d'une coopération organisée entre établissements documentaires.

Depuis son lancement effectif en 2005, le plan n'a cessé de poursuivre les objectifs découlant de ces constats initiaux :

- Permettre aux bibliothèques partenaires de désengorger leurs magasins, par des désherbages concertés aboutissant à des transferts de documents vers les pôles de conservation et/ou du pilon, tout en ayant la garantie qu'une collection papier, la plus complète possible, consultable et en au moins aussi bon état physique est conservée dans un environnement proche.
- Rationaliser la conservation des périodiques en permettant d'éviter l'existence de trop nombreuses localisations pour des titres dont la conservation multiple ne se justifie pas.
- Assurer l'identification aisée et la disponibilité rapide, pour les lecteurs, des collections papier conservées au sein du réseau.
- Faciliter le passage au tout-électronique tout en garantissant, face aux incertitudes persistant quant à la conservation pérenne des ressources électroniques, une conservation pérenne d'au moins une collection papier de chaque titre à l'échelle régionale.

Alors que plusieurs projets de plans de conservation partagée sont actuellement en voie d'élaboration (en sciences humaines et sociales et en mathématiques notamment), il semble plus que jamais opportun d'apporter des contributions pratiques et méthodologiques aux réflexions portant sur le fonctionnement des plans de conservation partagée.

Par ailleurs, les questions liées à la mise en place de Périscope, à la perspective du SIGBM ou au lancement de plans de conservation partagée nationaux (celui de mathématiques, basé sur le Réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM) notamment)

tendent à globaliser les réflexions et militent en faveur d'échanges entre acteurs de la mutualisation des collections sous ses différentes formes.

Le plan de conservation partagée des périodiques de médecine fournit un exemple rare de plan régional à visée exhaustive sur une discipline, et dont le fonctionnement est régulier et continu depuis son lancement en 2005.

Ainsi, malgré toutes ses imperfections et les difficultés rencontrées (dont l'analyse est également intéressante), le PCMed peut aujourd'hui présenter un certain nombre de chiffres clés témoignant de son activité, à laquelle chaque bibliothèque participe à hauteur de ses moyens humains et matériels.

Au 31 décembre 2012, plus de 8 000 titres, rattachés à 85 domaines thématiques, sont intégrés à la base de données administrée par la BIU Santé.

Près de 6 000 titres se sont vus attribuer un pôle de conservation clairement identifié (dans FMP, le SUDOC et PÉRISCOPE), lequel s'engage à une conservation pérenne des collections, dont les éventuelles lacunes sont complétées avec l'aide des établissements partenaires.

En termes de transferts, près de 2 kilomètres linéaires de collections ont été transférés depuis le lancement du plan en 2005, soit l'équivalent d'un magasin traditionnel à rayonnages fixes de 290 m².

La présente synthèse, après avoir dressé un bilan des réalisations du PCMed depuis son lancement en 2005, proposera une étude du fonctionnement actuel du plan, ainsi qu'un bilan provisoire de l'année 2013 (du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre).

1. Bilan des réalisations depuis 2005

1.1. La constitution et le traitement des listes thématiques de périodiques

1.1.1. Structure thématique et principe de constitution des listes

Au 31 décembre 2012, la base de données *FileMaker Pro* dédiée au PCMed, hébergée et administrée par la BIU Santé, fait apparaître un total de 8 003 titres de périodiques intégrés au plan.

Pour faciliter leur traitement par les établissements partenaires et les requêtes que ces derniers peuvent faire sur la base de données, l'ensemble des titres ont été répartis en domaines thématiques (issus pour l'essentiel de l'*Index Medicus*¹). Si la liste des domaines ou items de l'Index Medicus de 2004 (dernière année de sa publication) a servi de référence, il est à noter que certains domaines n'ont pas été, ou ne seront pas intégrés car ils se situent en marge de la médecine (*Chiropractic, Photography, Social sciences, Veterinary medicine* par exemple) et d'autres, à l'inverse, ont été ajoutés (*Neurosciences*). Ces domaines sont traités dans l'ordre alphabétique, et intégrés à des listes numériques. Ces listes sont composées d'un ou de plusieurs domaines en fonction du nombre de titres qui y sont rattachés ; elles ont pour seul but de structurer la répartition des titres dans la base et de faciliter les requêtes.

Les données relatives à chaque titre sont exportées du SUDOC par l'ABES sur la base d'une liste de PPN constituée par un agent du CTLes pour chaque domaine thématique. Après un travail de dédoublonnage et de vérifications, les titres sont chargés dans la base de données *FileMaker*, accessible en ligne à l'ensemble des partenaires².

Les données d'exemplaires doivent ensuite être vérifiées, corrigées et mises à jour par chaque établissement participant : il est important de rappeler qu'il n'existe aucun système de mise à jour automatique entre le SUDOC et *FileMaker* dans le cadre du PCMed.

1.1.2. Etat d'avancement du plan

Les titres aujourd'hui intégrés à la base de données se répartissent en 85 domaines ou items (de *Acquired immunodeficiency syndrome* à *Rehabilitation* dans l'ordre alphabétique) eux-mêmes regroupés en 29 listes. 82 listes ont été intégralement traités et ont vu les établissements partenaires se positionner ou non comme pôle de conservation ; 3 sont actuellement en cours de traitement.

La structure thématique du plan compte un total de 106 domaines – 21 restent donc à traiter³.

Au regard des domaines restant à intégrer, la fin du traitement des listes devrait intervenir dans le courant de l'année 2014.

1 L'Index Medicus était une publication de la National Library of Medicine (NLM), qui recensait, notamment par items (domaines disciplinaires), les principaux périodiques de médecine.

2 A l'adresse <http://www2.biusante.parisdescartes.fr/abes/debut.htm>

3 L'annexe 2 (page 24) du présent rapport recense l'ensemble des listes, domaines et titres constitutifs de la base de données du plan, et l'annexe 3 (page 26) indique les items restant à traiter.

1.1.3. Répartition des pôles de conservation

Si l'on s'intéresse désormais à la répartition des titres entre établissements (cf. tableau présenté en page suivante), le point marquant est bien évidemment le rôle prédominant joué par la BIU Santé en tant que pôle de conservation. Celle-ci s'est en effet engagée, au 31 décembre 2012, sur la conservation de 5 083 titres, soit 85,8% des 5 927 titres s'étant vus attribuer un pôle de conservation (pour les 26 premières listes dont le traitement est achevé).

Le rôle de Centre d'acquisition de l'information scientifique et technique (CADIST) en médecine de la BIU Santé justifie ce chiffre, bien que cette dernière soit engagée dans un processus de désengagement de son rôle de pôle de conservation pour des titres étrangers morts, lacunaires et généralement de faible métrage linéaire, au profit du CTLes.

Celui-ci accepte à titre exceptionnel ces titres dans le cadre de son marché des transferts et s'en porte pôle de conservation.

Le CTLes a à ce titre récupéré, au cours de l'année 2012, 181 titres dont il s'est d'ores et déjà porté pôle de conservation.

Deux autres établissements s'imposent comme des lieux de conservation importants dans le cadre du plan : la Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine (pôle pour 627 titres et le CTLes (pôle pour 479 titres).

5 autres bibliothèques sont pôles pour plus de 25 titres :

- la Bibliothèque universitaire Jean Dausset de l'Université Paris-Nord (pôle pour 60 titres)
- la Bibliothèque universitaire de médecine de l'Université Paris-Est Créteil (pôle pour 50 titres)
- la Bibliothèque d'anatomie pathologique Jacques Delarue de l'Université Pierre et Marie Curie (pôle pour 49 titres)
- la Bibliothèque universitaire de médecine du Kremlin-Bicêtre de l'Université Paris-Sud (pôle pour 37 titres)
- la Bibliothèque de l'UFR de Médecine – Site Bichat de l'Université Paris – Diderot (pôle pour 26 titres).

Il s'agit là de bibliothèques dont la taille et les capacités en termes de stockage ont permis d'assurer la conservation et l'accroissement des collections conservées, ou de bibliothèques dont la forte spécialisation a justifié la prise en charge de nombreux titres d'un domaine particulier (le domaine *Pathology* pour la Bibliothèque d'anatomie pathologique Jacques Delarue, par exemple).

Les autres bibliothèques partenaires conservent entre 0 et 9 titres, beaucoup étant tributaires du manque d'espace de stockage, voire de conditions de conservation insatisfaisantes.

Nombre de pôles attribués et de titres possédés par établissement

Etablissement		Nombre de titres conservés en tant que pôle	Total	% par rapport au nb total de titres ayant un pôle	Nombre de titres du plan possédés	Total	% par rapport au nb total de titres dans FMP
Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine		627	627	10,6%	1 443	1 443	18%
BIU Santé		5 083	5 083	85,8%	6 873	6 873	85,9%
CTLes		479	479	8,1%	1073	1073	13,4%
Université Paris Descartes - Paris 5	Cochin	3	7	0,1%	205	477	6%
	Cordeliers	0			24		
	HEGP	0			10		
	Montrouge	0			123		
	Necker	4			115		
Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Axial-Caroli	6	87	1,5%	163	871	10,9%
	Charcot	9			175		
	Dechaume	3			55		
	Delarue	49			102		
	Pitié-Salpêtrière	7			144		
	Saint-Antoine	1			37		
	Tenon	3			116		
	Trousseau	9			79		
Université Paris Diderot - Paris 7	Bichat	26	40	0,7%	346	838	10,5%
	Debré	3			188		
	Garancière	7			184		
	Villemin	4			120		
Université Paris-Sud - Paris 11	A. Beclère	1	38	0,6%	134	706	8,8%
	Kremlin-Bicêtre	37			572		
Université Paris-Est Créteil Val de Marne	Section médecine	50	50	0,8%	411	411	5,1%
Université Paris-Nord - Paris 13	BU Bobigny	60	60	1%	426	426	5,3%
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	Boulogne	3	3	0,1%	29	62	0,8%
	BU Saint-Quentin	0			33		

1.2. Les transferts de collections

1.2.1. Rappel sur le processus des transferts de collections

Le nombre de titres et de domaines traités permet d'appréhender l'état d'avancement du plan et de mesurer l'activité réalisée en termes de récolement et de traitement intellectuel des collections. Mais les statistiques relatives aux transferts sont elles aussi capitales en ce qu'elles rendent compte des efforts consentis par les établissements en vue de la constitution de collections de référence au sein des pôles de conservation.

En effet, les transferts de collections permettent pour les bibliothèques émettrices de libérer de l'espace en magasin et, pour les bibliothèques destinataires, de combler les lacunes des titres qu'elles se sont engagées à conserver.

Pur aboutir à ces deux bénéfiques essentiels d'une démarche de conservation partagée, un transfert de collections nécessite la mise en place d'un processus ont les étapes successives demandent du temps.

Tout transfert est précédé d'une proposition de don, qui, depuis mai 2012, prend la forme d'un fichier Excel (sur la base d'un modèle mis à la disposition des bibliothèques participantes), qui est à déposer sur la plate-forme de travail partagé dédiée au plan. Ce modèle prévoit le renseignement d'un certain nombre d'informations (ISSN, PPN, titre, état de collection proposé, état physique et reliure éventuelle, établissements PCMed localisés et pôle(s) de conservation, date limite de réponse...).

Une fois la réponse de l'établissement destinataire reçue, il s'agit, pour l'établissement expéditeur, de dresser un bordereau de transfert, également à déposer sur la plate-forme, et indiquant notamment, pour chaque titre transféré, l'état de collection et le métrage linéaire concernés.

Le dépôt de ces bordereaux s'accompagne du renseignement d'un certain nombre de données (métrage linéaire total, nombre de titres transférés, date du transfert...) sur la plate-forme, qui permettent ensuite, via des exports, de réaliser des statistiques.

La prise en charge logistique des transferts, enfin, pose parfois problème dans la mesure où beaucoup d'établissements ne disposent pas des moyens matériels (véhicules notamment, mais aussi parfois cartons) pour la mener à bien.

Le CTLes assume son rôle de coordinateur en prenant ainsi en charge des transferts d'un établissement partenaire à un autre ; il s'efforce dès lors de rationaliser ces transferts, en regroupant notamment ceux de faible métrage linéaire, dès lors que ce travail supplémentaire mobilise à chaque fois au moins un agent du CTLes sur une demi-journée.

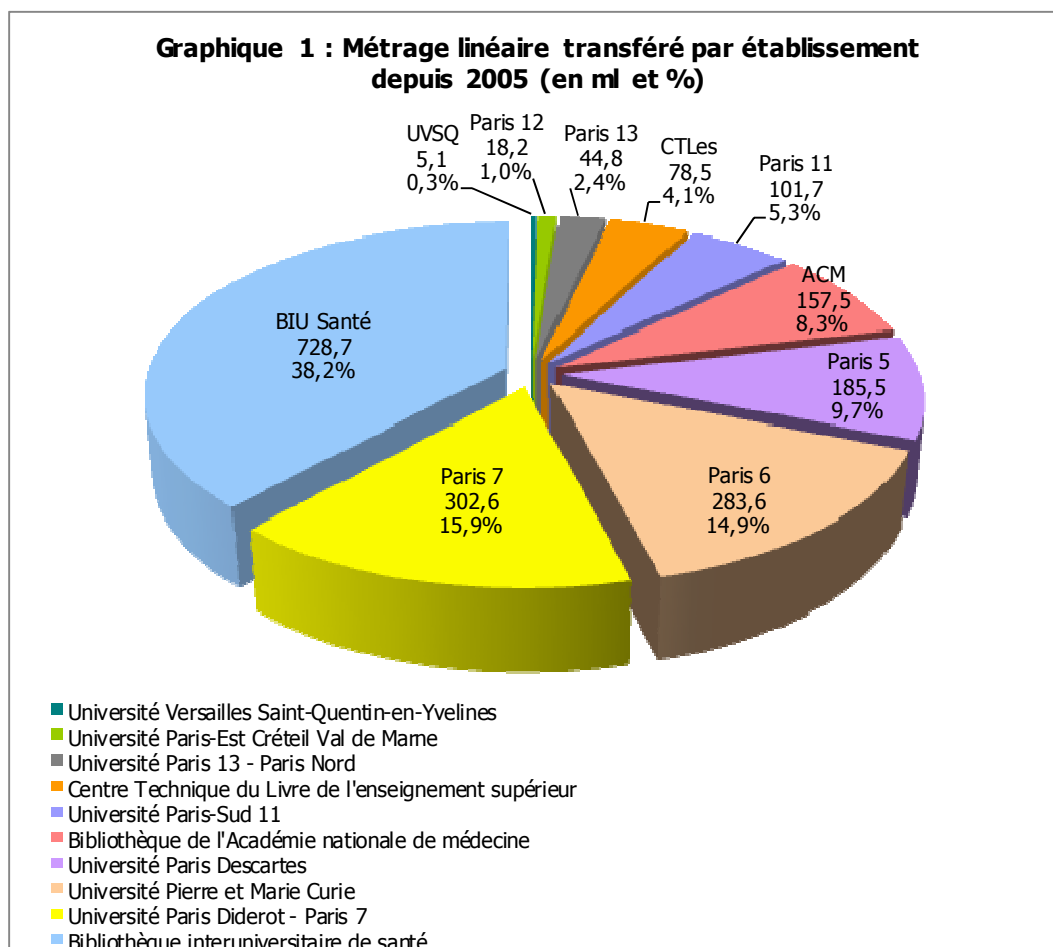
La bibliothèque destinataire du transfert réceptionne les documents et vérifie les états de collection inscrits sur le bordereau transfert. Elle dépose enfin à son tour le bordereau dans son dossier sur la plate-forme de travail partagé.

1.2.2. Métrages linéaires transférés

Depuis le lancement du plan en 2005, près de 2 kilomètres linéaires ont été transférés d'un établissement participant à un autre⁴.

Le Graphique 1 ci-après montre la participation de l'ensemble des bibliothèques au plan aux transferts de collections à destination des pôles de conservation.

⁴ L'annexe 4, en fin de rapport (page 27), recense, par année, l'ensemble des transferts effectués dans le cadre du PCMed, sur la base des bordereaux transmis par mail aux co-animateurs jusqu'en mai 2012, puis déposés après cette date sur la plate-forme de travail partagé.



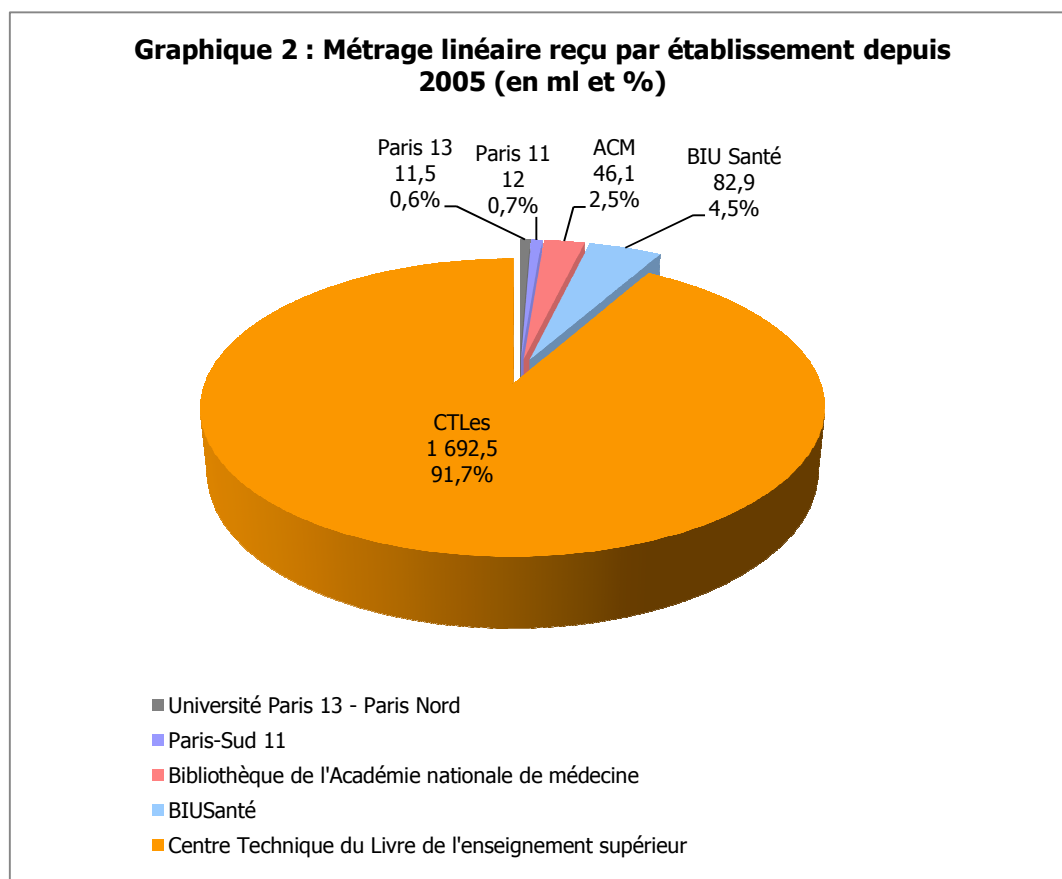
Si le CTLes n'est expéditeur que de 4,1 % des collections en termes de métrage linéaire, c'est en raison de la part prépondérante que représentent les transferts de collections à destination du CTLes dans la volumétrie transférée (cf graphique 2, page suivante) : le CTLes a constitué les collections dont il est pôle de conservation par d'importants transferts de collections en provenance des bibliothèques partenaires, qui ont été pris en charge par un transporteur professionnel, dans le cadre du marché des transferts du CTLes.

Le CTLes continue de se porter pôle de titres qu'il ne possède pas initialement, notamment des titres étrangers morts, parfois lacunaires, et qui lui sont intégralement transférés, notamment en provenance de la BIU Santé.

Une des conséquences de cet engagement du CTLes sur la conservation de titres à faible taux de rotation est le faible nombre de demandes de prêts enregistrés sur les 479 titres qu'il conserve en tant que pôle de conservation : 103 communications seulement ont été effectuées sur ces titres depuis que le CTLes les possède.

Il convient par ailleurs de souligner que les Universités Paris-Sud, Paris-Est Créteil, Paris-Nord et Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ne comptent chacune qu'une ou deux bibliothèque(s) intégrée(s) au plan, ce qui explique la relative faiblesse des métrages linéaires transférés par ces établissements. En effet, le parti a été pris, dans un souci de lisibilité, de segmenter les graphiques par université et non par bibliothèque dès lors que cela était possible.

On constate que le CTLes a accueilli plus de 90 % des collections transférées depuis le début du plan en termes de mètres linéaires comme cela apparaît sur un deuxième graphique :

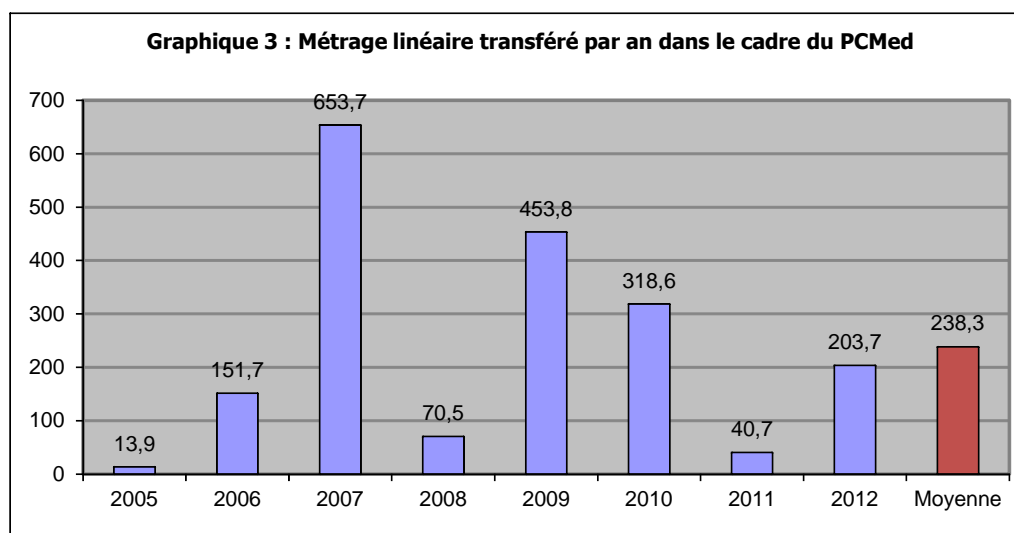


Comme expliqué plus haut, cela s'explique par le fait que, contrairement aux autres bibliothèques participantes, le CTLes a souvent dû constituer intégralement les collections dont il est pôle de conservation, et ainsi prendre en charge des transferts de forte volumétrie, que le recours à un transporteur professionnel, dans le cadre de son marché des transferts, a permis de réaliser.

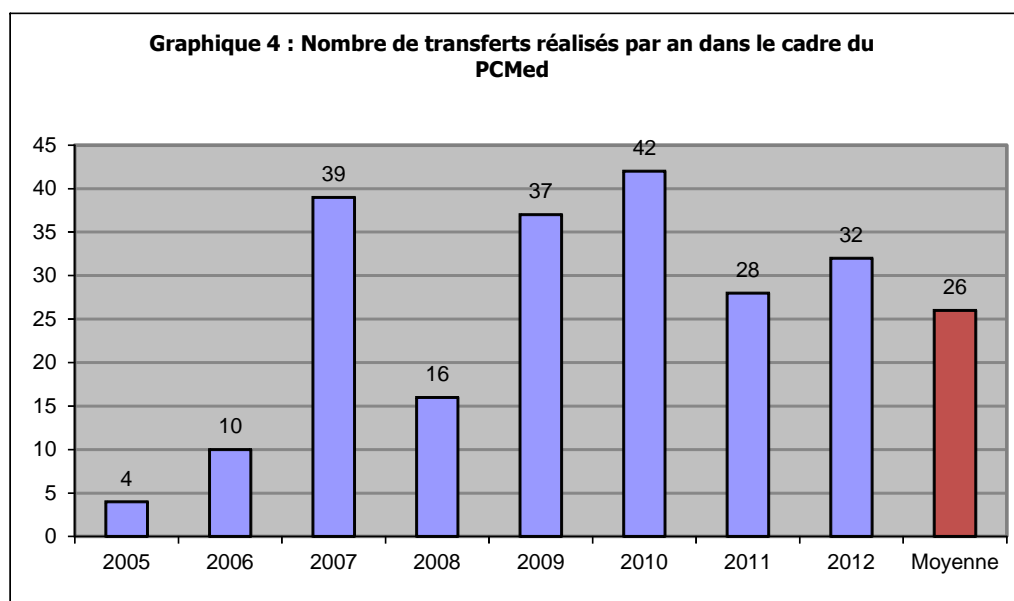
Ces transferts effectués dans le cadre du marché des transferts du CTLes expliquent la part prédominante de ce dernier en termes de métrage linéaire reçu, et le fait que la BIU Santé ait transféré un tiers des collections dans le cadre du plan (toujours en termes de métrage linéaire). En effet, d'importantes cessions de périodiques de la BIU Santé au bénéfice du CTLes interviennent régulièrement dans le cadre du marché de transferts de ce dernier (3 transferts de 35, 54 et 60 mètres linéaires en 2012).

La grande variation de la volumétrie des collections transférées par année est ainsi essentiellement fonction de l'inscription de bibliothèques du plan au calendrier des transferts du CTLes.

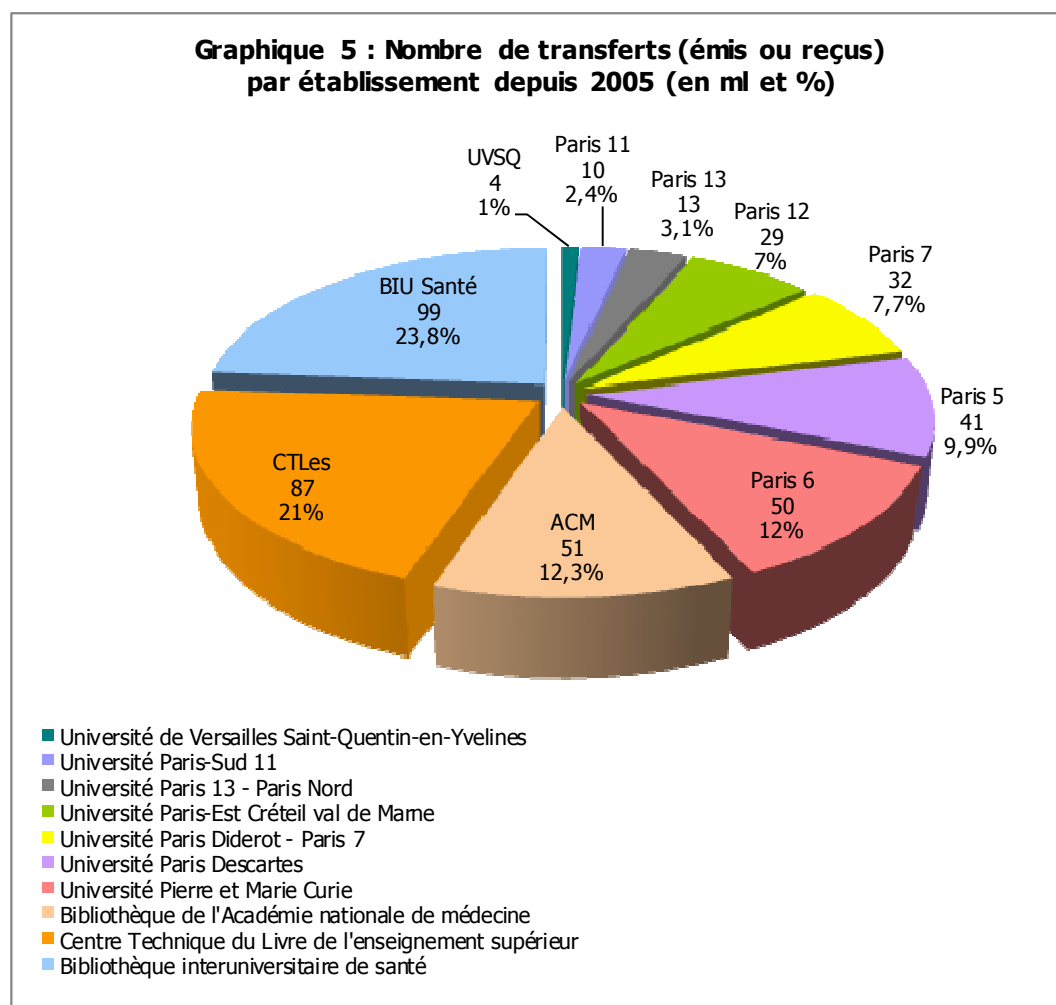
Ces variations d'une année sur l'autre apparaissent nettement sur le graphique ci-après :



Pour autant, ces différentiels d'une année sur l'autre ne signifie pas que très peu de transfert ont été effectués les années creuses : le nombre de transferts par année subit beaucoup moins de variations d'une année sur l'autre, exception faite des deux premières années de fonctionnement du plan.



1.2.3. Nombre de transferts réalisés



Si l'on s'intéresse au nombre de transferts réalisés depuis le début du plan, la répartition est dès lors plus équilibrée entre l'ensemble des participants, bien que la BIU Santé et le CTLes (respectivement 99 et 87 transferts) restent les deux établissements ayant le plus souvent été impliqués dans des transferts PCMed, soit comme expéditeur soit comme destinataire des collections.

Le graphique 5 ci-dessus illustre également la participation de l'ensemble des composantes du plan : les bibliothèques n'ayant que peu de capacité d'accueil ou ne se destinant pas à une conservation pérenne participent aux transferts en tant qu'expéditeurs de collections à destination des pôles de conservation. A titre d'exemple, les bibliothèques des Université Paris Descartes ou Paris Diderot, qui ont reçu moins d'un mètre linéaire de collections depuis 2005, ont cédé et transféré aux pôles de conservation respectivement 41 et 32 mètres linéaires.

1.2.4. Bénéfices retirés des transferts de collections

Les transferts de collections entre bibliothèques participantes constituent la clé de vôûte du plan : ils permettent à chaque bibliothèque de retirer les bénéfices attendus de la conservation partagée, qu'il s'agisse de désherber des collections qu'elle ne souhaite pas conserver sous format papier, de renforcer des thématiques parmi ses domaines d'excellence ou simplement de compléter ses collections.

Certaines bibliothèques (comme la Bibliothèque Cochin de l'Université Paris Descartes) ne sont pôle de conservation que de quelques titres, mais sont particulièrement actives en termes de propositions de don émises ; à l'inverse, le rôle patrimonial et de conservation d'autres établissements se trouve renforcé.

Le CTLes, mais également la BIU Santé et la Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine ont reçu à eux trois la quasi-totalité (98,7%) des collections transférées dans le cadre du plan en termes de métrage linéaire⁵.

Par ailleurs, les transferts de collections s'inscrivent dans un processus dont la dernière étape est en général l'élimination physique des documents n'ayant pas trouvé preneur.

Si les bénéfices en termes de gain de place et les opérations de désherbage ne font malheureusement que rarement l'objet de métrages spécifiques, il est important de souligner que le plan permet de limiter les désherbages non concertés, dans la mesure où chaque bibliothèque partenaire s'engage, par convention, à ne pas désherber de collections intégrées au plan sans s'être assuré que les documents pilonnés sont bien conservés par un pôle de conservation déclaré.

A titre indicatif, le CTLes, qui distingue dans ses statistiques le pilon effectué dans le cadre du PCMed du pilon courant, a pu libérer au cours de l'année 2012 plus de 140 mètres linéaires au sein de ses magasins (plus de 130 ml en 2011) grâce au pilon des fascicules refusés par les pôles de conservation.

1.2.5. Synthèse relative aux transferts de collections dans le cadre du PCMed

Au 31 décembre 2012, 208 transferts de collections ont été effectués entre bibliothèques du plan.

Ce chiffre, qui augmente régulièrement à raison de 26 transferts par an en moyenne, témoigne tout d'abord de la vitalité du PCMed, qui permet un éclaircissement progressif d'une carte documentaire pour la conservation des périodiques de médecine.

Le poids prédominant des transferts de collections à destination du CTLes en termes de métrage linéaire témoigne du rôle important que joue ce dernier, en raison notamment de ses capacités de stockage et de sa mission de conservation de collections à faibles taux de rotation.

Le CTLes est ainsi amené prendre en charge la conservation de périodiques que les bibliothèques partenaires ne peuvent ou ne souhaitent pas conserver. Il convient néanmoins de souligner que, si le CTLes continue à assumer ce rôle, comme il l'a fait en 2012, l'état de saturation de ses magasins dans l'attente de son extension prévue à l'horizon 2015 et le travail qu'il mène actuellement en vue de l'élaboration d'une véritable politique documentaire rappellent que son rôle ne doit pas être cantonné à celui de réservoir des titres dont les autres bibliothèques ne souhaitent pas conserver le support papier.

⁵ Cf. graphique 2 (page 9).

Par ailleurs, il s'agit de ne pas évaluer les transferts dans le cadre du PCMed uniquement en termes de métrage linéaire : la plupart concernent moins d'un mètre linéaire de collections (voire quelques centimètres), mais permettent malgré tout d'aller progressivement vers la complétude des fonds de référence constitués par les pôles de conservation.

L'analyse des transferts de collections dans le cadre du PCMed a permis de dégager des éléments qui, au-delà de la thématique traitée, devraient apparaître comme récurrents pour l'ensemble des plans de conservation partagée qui seront développés à l'avenir :

- Importance des outils de gestion (base de données *FileMaker*, plate-forme de travail partagé) qui permettent de donner un cadre aux propositions de don, transferts et désherbages et d'en rendre compte d'un point de vue statistique. Ces outils fournissent également des informations utiles dans le cadre des transferts (état physique, reliure, pôle de conservation...).
- Renforcement de la mission de conservation de certains établissements (BIU Santé, Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine et CTLes), facilitation des désherbages concertés pour les établissements souhaitant libérer de l'espace.
- Respect des règles de fonctionnement du plan (pas de pilon sans s'être assuré de la conservation par le pôle des fascicules ou volumes concernés, pas de désherbage de titres orphelins sans en aviser les co-animateurs du plan, mise à jour de *FileMaker* après les transferts de collections...).

La plate-forme de travail partagé mise en place par le CTLes à partir de mai 2012 a permis de faciliter la centralisation et la constitution des données relatives aux transferts de collections, tout en confirmant les grandes tendances entrevues, et notamment l'implication de la BIU Santé, de la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine et du CTLes : seuls 3 transferts sur 32 ne concernaient aucun de ces établissements.

Le recueil des données relatives aux transferts reste tributaire du dépôt systématique, par les bibliothèques participantes, des bordereaux de transfert sur la plate-forme de travail partagé.

Il en va de même pour la mesure du pilon effectué par chaque établissement dans le cadre du PCMed : le faible nombre de bordereaux de pilon déposés sur la plate-forme ne permet que difficilement d'évaluer les gains de place permis par le plan dans chaque bibliothèque, alors mêmes que ceux-ci constituent pourtant un bénéfice majeur.

1.3. Apports du plan du point de vue de la politique documentaire

La question des conséquences du PCMed sur la politique documentaire des établissements participants est difficile à appréhender.

Pour autant, le plan, en fournissant un cadre d'actions et en structurant un réseau de partenaires, agit incontestablement comme un agent facilitateur à plusieurs points de vue, en facilitant l'émission des propositions de dons et en donnant aux établissements l'assurance de la conservation d'au moins une collection papier de chaque titre au sein d'une bibliothèque du réseau francilien.

Le PCMed, dans la limite de ses moyens humains et techniques, contribue à apporter des garanties de conservation du support papier aux bibliothèques participantes, face aux incertitudes qui existent quant à la conservation pérenne des ressources numériques.

Cela a deux conséquences essentielles :

- Permettre la libération d'espaces nécessaires à l'accroissement des collections vivantes, fréquemment consultées, et/ou correspondant aux domaines d'excellence de chaque bibliothèque.
- Faciliter le passage au tout-électronique pour les bibliothèques n'ayant pas de vocation patrimoniale et permettre à celles-ci de cibler de façon plus précise les collections papier qu'elles souhaitent conserver, en fonction des besoins de leurs lecteurs et de leurs spécialités.

Le CTLes, de ce point de vue, joue un rôle important, en se portant pôle de conservation de titres dont la faible consultation ne permet pas de les maintenir chez ses partenaires ; offrant ainsi à ces derniers l'opportunité de se concentrer sur la conservation des titres rentrant plus particulièrement dans leur domaine de spécialisation.

De plus, le CTLes est engagé dans une phase de réflexion en ce qui concerne la formalisation de sa propre politique documentaire.

Une charte documentaire élaborée en concertation avec ses partenaires devrait ainsi permettre d'établir des critères objectifs de sélection des documents. Ceci aura pour objectif premier de disposer d'un référentiel ; cela contribuera également à la formalisation de la politique documentaire de l'établissement en ce qui concerne les collections détenues en propre.

Afin d'affiner les critères de sélection des titres qu'il se voit proposer au titre de la cession, le CTLes a déjà mis en place, dans le cadre du PCMed, un certain nombre de règles (refus de conservation de collections de sauvegarde doublant celles conservées par les pôles, prise en charge, dans le cadre du marché des transferts, de périodiques de médecine que la BIU Santé ne souhaite pas conserver...).

La formalisation d'une politique et d'une charte documentaires permettront de formaliser et d'affiner ces choix.

2. Etude du fonctionnement actuel du PCMed

En préambule de cette partie relative au fonctionnement du PCMed, il convient de signaler que celui-ci est régi par une convention-cadre tripartite, signée par les deux co-animateurs (CTLes et BIU Santé) et par chaque établissement ou université partenaire et renouvelable tous les trois ans.

L'ensemble des conventions ont été renouvelées en 2011.

2.1. Travail à accomplir en vue de l'amélioration de l'utilisation de la base de données FileMaker

2.1.1. Problèmes d'indexation

Sur 8 003 titres présents dans la base au 31 décembre 2012, seuls 3 164 sont indexés, c'est-à-dire rattachés à un domaine disciplinaire (soit moins de 40%).

Ce dysfonctionnement hérité des premières années de fonctionnement du plan, qui est probablement dû à un problème au moment du chargement des données relatives aux titres de périodiques dans *FileMaker*, pourra être corrigé par un travail de comparaison systématique entre les listes de PPN envoyées à l'ABES pour chaque domaine et les titres présents dans la base.

Ce travail d'indexation pourra être mené une fois que tous les domaines du plan auront été traités.

2.1.2. Modalités d'utilisation de la base de données FileMaker

La base de données *FileMaker* constitue un des outils de gestion privilégié du PCMed.

Le CTLes travaille activement à la définition et au paramétrage du futur catalogue de la conservation partagée qui sera dans un premier temps mis en place dans le cadre des sciences humaines et sociales. Pour définir cet outil de gestion de PCP, l'analyse de l'outil actuellement en cours de fonctionnement dans le cadre du PCMed s'est avérée particulièrement utile.

L'utilisation régulière de la base de données *FileMaker* a tout d'abord permis de valider l'utilité d'un outil spécifiquement dédié à un plan de conservation partagée.

En effet, celui-ci apporte, dans le cadre de la gestion d'un PCP, une réelle plus-value par rapport au SUDOC ou à PériScope, notamment en termes de données renseignées, de requêtes et d'exports (renseignement de l'état physique et de la reliure, possibilité d'avoir accès aux titres orphelins, de limiter l'affichage des exemplaires aux bibliothèques participantes, ou encore d'exporter les données bibliographiques et d'exemplaires de l'ensemble des partenaires).

Le mémento du PCMed, disponible sur la plate-forme de travail partagé, décrit la manière de mettre à jour et de renseigner les données dans *FileMaker*. En effet, ce travail nécessite d'avoir conscience d'un certain nombre de spécificités propres à la méthodologie du plan ou au fonctionnement de la base, et il peut s'avérer difficile, pour les partenaires ne l'utilisant que peu fréquemment (car localisés sur peu de titres), de l'assimiler (indication de la mention « pôle non souhaité » lorsqu'une bibliothèque ne souhaite pas se porter pôle d'un titre, par exemple).

La principale difficulté tient à la double saisie nécessaire des données dans *FileMaker* et le SUDOC, une fois le premier chargement des données du SUDOC effectué (en l'absence de mises à jour automatiques).

Ce principe de fonctionnement pose un problème de cohérence entre les données de *FileMaker* et du SUDOC (corrections d'états de collection ou précisions de lacunes dans *FileMaker* non répercutées dans le SUDOC, ou inversement, mises à jour dans le SUDOC non retranscrites dans *FileMaker*). Les visites organisées auprès des établissements partenaires ont permis de mettre à jour ces discordances, alors que le principe d'une mise en cohérence manuelle des bases n'est pas toujours facile à faire accepter et à mettre en œuvre.

Dans la perspective de la mise en place du catalogue de la conservation partagée, le CTLes s'est rapproché de l'ABES pour mettre en place une passerelle avec le SUDOC permettant la mise à jour automatique des données bibliographiques et d'exemplaires (ce qui n'avait pas pu se faire au moment du lancement du PCMed), et éviter ainsi la double saisie, tout en bénéficiant des apports d'un outil spécifiquement dédié à un PCP.

Le choix s'est par ailleurs porté sur un SIGB, afin que le fonctionnement de l'outil soit plus aisément assimilé par les professionnels des bibliothèques.

Il serait sans doute nécessaire d'étudier à terme, au cours des prochaines années, la possibilité d'une fusion des données de *FileMaker* dans le catalogue PMB de la conservation partagée, actuellement en cours d'élaboration.

2.2. Plate-forme de travail partagé

La plate-forme de travail partagé lancée en mai 2012, mise en place et administrée par le CTLes, a permis de faciliter grandement la constitution des statistiques de transferts de collections, mais également de systématiser et d'homogénéiser le renseignement des fichiers Excel de proposition de don ou de bordereau de transfert, désormais accessibles à l'ensemble des partenaires.

Quelques scories et erreurs de saisie existent sur la plate-forme, dues notamment à une fréquence d'utilisation très faible pour certaines bibliothèques ; un mode d'emploi est disponible sur la plate-forme et le CTLes reste à la disposition de tous les partenaires en cas de question.

Entre son lancement en mai 2012 et le 31 décembre de la même année, ce sont au total 74 documents qui ont été déposés sur la plate-forme, dont 12 propositions de don et « avis de recherche » (demandes de comblement de lacunes) et 50 bordereaux de transferts distincts.

2.3. Les titres orphelins

La base *FileMaker* fait apparaître, au 31 décembre 2012, près de 2 000 titres orphelins, c'est-à-dire sans pôle de conservation déclaré.

Certes, l'importance de ce chiffre (un quart des 8 003 titres présents dans la base) peut être en partie nuancée : une partie de ces titres sont hors du périmètre du plan (collections, titres non médicaux ou se rattachant à des thématiques connexes : biologie, chimie...) et des nettoyages de la base sont régulièrement effectués pour supprimer ces titres, qui constituent des scories résultant de la méthodologie de constitution des listes.

Par ailleurs, au 31 décembre 2012, la BIU Santé et la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine n'ont pas achevé le traitement de l'ensemble des listes traitées par les autres

établissements, ce retard s'expliquant par la quantité de titres à traiter par ces deux établissements. Or, s'agissant des deux principaux pôles de conservation, il est à prévoir que ceux-ci s'engagent à conserver une partie de ces titres actuellement orphelins.

Par ailleurs, le CTLes prend en charge les titres que la BIU Santé ne souhaite pas conserver en tant que pôle afin que la conservation pérenne de ces derniers soit toujours assurée.

Il conviendra à l'avenir de mettre l'accent sur le travail de nettoyage de la base afin de supprimer les titres orphelins qui n'ont pas vocation à rester dans le PCMed. Il s'agira également de s'attacher à l'attribution des titres orphelins : les co-animateurs du plan pourront solliciter les bibliothèques participantes localisées sur ces titres et, dans les cas où aucun pôle de conservation ne se déclarera, étudier la pertinence de s'en porter pôles eux-mêmes.

2.4. La question de l'extension thématique du plan

2.4.1. Domaines et bibliothèques concernés

L'hypothèse d'une extension thématique du PCMed a souvent été posée, au gré des demandes d'établissements souhaitant rejoindre le plan, ou face à la question posée par la présence, dans la base de données *FileMaker*, de titres de biologie, de psychiatrie ou de chimie.

Les domaines sur lesquels porte ou a porté cette interrogation sont les suivants (avec, entre parenthèses, la ou les bibliothèques qui pourraient être susceptibles de rejoindre le plan pour apporter leur contribution au traitement de ces domaines) :

- La biologie (Bibliothèque de Biologie – Recherche de l'Université Pierre et Marie Curie)
- La pharmacie (Section Pharmacie de la BIU Santé et Section Pharmacie de la Bibliothèque universitaire de l'Université Paris-Sud (située à Châtenay-Malabry))
- La chimie (idem)
- La médecine légale (Bibliothèque des sciences biologiques, mathématique et informatique (Centre universitaire des Saints-Pères) de l'Université Paris Descartes)
- La psychiatrie (Bibliothèque de psychologie Henri Piéron de l'Université Paris Descartes)

La psychiatrie a d'ores et déjà été intégrée au plan, au même titre que les neurosciences. Il semblait cependant difficilement envisageable d'inclure ces domaines sans intégrer la Bibliothèque de psychologie Henri Piéron au PCMed. Cela aurait en effet eu pour conséquence, comme cela a pu être le cas pour les titres de biologie ou de chimie présents dans *FileMaker*, de générer des titres orphelins, les bibliothèques participantes ne souhaitant pas s'engager sur la conservation pérenne de titres par ailleurs détenus par une bibliothèque de référence spécialisée dans ces domaines.

Un important travail de sélection des titres de la Bibliothèque H. Piéron a dû être effectué afin de déterminer ceux qui avaient légitimité à intégrer le plan.

Cette tâche a été menée par la Bibliothèque H. Piéron en collaboration avec les coordinateurs du plan (CTLes et BIU Santé), et a abouti à l'ajout de 132 localisations Piéron sur les titres déjà intégrés à la base de données d'une part, et à l'identification de 104 titres non présents dans *FileMaker*, d'autre part (ces titres seront ajoutés prochainement).

Par ailleurs, l'intégration de la pharmacie est déjà actée, et interviendra dès lors que l'ensemble des autres domaines du plan aura été traité.

La présence d'une bibliothèque de référence telle que la section Pharmacie de la BIU Santé devrait grandement faciliter le traitement de ces titres.

L'intégration de la médecine légale, dont des titres figurent d'ores et déjà dans la base de données *FileMaker*, nous semble, pour les mêmes raisons, envisageable, s'agissant d'un domaine assez nettement circonscrit.

L'intégration de la biologie et de la chimie nous semble plus problématique.

2.4.2. Difficultés liées à l'intégration de nouvelles thématiques

Ces deux domaines ont d'ores et déjà été intégrés au PCMed, et les titres correspondants publiés dans la base de données en ligne, en prenant garde de distinguer les titres en lien direct avec la médecine des autres : les titres de botanique ou de psychologie ont par exemple été exclus.

L'une des conditions favorables au bon fonctionnement du plan depuis ses débuts réside, nous semble-t-il, dans la stricte délimitation de son champ d'action disciplinaire.

Cette délimitation est un effort constant, dans la mesure où chaque liste de titres constituée amène à réaliser des arbitrages, que ce soit pour intégrer un titre à tel domaine plutôt que tel autre, ou pour exclure du plan des périodiques dont le rapport à la médecine est jugé trop lointain.

D'un point de vue historique, la cohésion du réseau des bibliothèques de médecine, leur habitude à travailler sur les mêmes outils (ceux de la National Library of Medicine notamment) ou à collaborer dans le cadre d'un réseau de PEB actif ont pu faciliter le fonctionnement du PCMed.

L'intégration large de disciplines aussi denses que la biologie ou la chimie amènerait à s'éloigner nettement de la thématique médicale initialement choisie, et à complexifier largement le travail de sélection des titres. Ces matières ont toute légitimité à être traitées par un plan de conservation partagée spécifique, qui regrouperait les bibliothèques concernées.

De plus, l'intégration de ces domaines apporterait une surcharge de travail, notamment en termes de traitement et éventuellement d'ajout de titres ou de formation des nouveaux personnels qui seraient amenés à travailler sur le PCMed.

Cela retarderait le traitement des listes restantes, dont l'achèvement à court terme, dans le cadre actuel du PCMed, reste la priorité.

Les titres de biologie ou de chimie déjà intégrés au PCMed et conservés par un pôle resteront dans le plan. Il s'agira néanmoins de se pencher sur l'étude des titres orphelins relevant de ces thématiques ; l'absence de pôle de conservation doit alors amener à se poser la question du maintien de ces titres dans le plan.

2.5. Le rôle des co-animateurs et des référents

2.5.1. Rappel des missions dévolues à chacun

La convention régissant le PCMed attribue un certain nombre de missions à ses principaux acteurs :

- La BIU Santé et le CTLes sont en charge du pilotage et de l'animation du plan, ce qui consiste notamment à :
 - Assurer la constitution des listes de titres de périodique, l'extraction des données du SUDOC et le maintien des outils informatiques utilisés pour la gestion du plan (base de données *FileMaker* et plateforme de travail partagé *Flora*)
 - Suivre l'activité réalisée dans le cadre du plan et veiller à la bonne marche de ce dernier, notamment en ce qui concerne le traitement des listes, l'organisation matérielle des transferts ou encore les questions d'ordre méthodologique des partenaires.
 - Organiser et accueillir les diverses réunions (réunions plénières ou par établissement).
 - Animer le réseau et veiller à la bonne circulation de l'information, notamment par la rédaction de documents méthodologiques et de bilans statistiques.
 - Veiller à la diffusion et à la promotion de leur expérience et de leur expertise dans le cadre du PCMed (participation à des colloques, rédaction d'articles...).
- Un comité de pilotage, qui se réunit une fois par an en moyenne, a pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement des travaux menés au cours de l'année écoulée et d'évoquer les éventuelles modifications ou améliorations à apporter au fonctionnement du plan.
Il est composé des directeurs des SCD ou bibliothèques contractants, qui désignent les collaborateurs qui les accompagnent (adjoint(s) et/ou référent(s)) et d'un représentant de la Mission de l'information de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire (MISTRD, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche).
- Un référent désigné dans chaque bibliothèque ou université participante est en charge de la coordination locale. Il fait office d'interlocuteur privilégié avec les autres établissements participants et les deux coordinateurs, dans le cadre des transferts de collections par exemple.

2.5.2. Moyens humains mis en œuvre

Les tâches relatives au PCMed (traitement des listes, récolements pour vérification et correction des états de collection, sélection des titres à conserver, mises à jour systématiques de la base *FileMaker* en plus du SUDOC...) se caractérisent à la fois par leur caractère chronophage et irrégulier.

Ce double caractère explique en partie la difficulté rencontrée pour mobiliser les ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement du plan : ces activités peuvent entrer en conflit, selon les périodes, avec le travail courant de chaque bibliothèque participante.

Cela explique également la difficulté à évaluer le temps effectivement passé à travailler sur le plan et les diverses opérations qu'il requiert.

L'essentiel du travail est en général assuré par le responsable des périodiques, qui est également référent, en lien avec la Direction de sa bibliothèque.

La nature transverse des tâches concernées peut également entraîner la mobilisation d'agents de catégories différentes, en fonction des chantiers à mener (désherbages par exemple).

Il apparaît en réalité que seuls les responsables des bibliothèques et les référents ont une réelle connaissance du plan, de son fonctionnement et de ses procédures.

Bien souvent, les référents sont de fait davantage des opérateurs que des coordinateurs, dans la mesure où ils effectuent eux-mêmes la majorité des tâches de traitement intellectuel liées au plan.

Le cas des deux établissements co-animateurs fait exception, dans la mesure où davantage de personnes y sont mobilisées sur les activités du plan.

Le CTLes a par exemple mis en place un service spécifique dédié à la conservation partagée, composé de trois agents (qui travaillent également sur les autres projets de plans de conservation partagée). La BIU Santé, en raison notamment de l'importance de ses collections et du nombre de propositions de dons dont elle est destinataire, a affecté des personnels à ces tâches.

Enfin, les mouvements de personnel tendent à rendre parfois difficile le suivi du dossier de la conservation partagée au sein des établissements. L'assimilation de la méthodologie suivie, l'utilisation de la base en ligne et de la plate-forme de travail partagé, ainsi que l'organisation des diverses opérations liées au plan nécessitent un certain temps d'apprentissage et de pratique.

2.5.3. Organisation des visites auprès des référents

Le CTLes a organisé en collaboration avec la BIU Santé, à partir de juin 2011 et jusqu'en mars 2012, 10 visites auprès de l'ensemble des référents du plan.

Ces réunions de travail se sont notamment basées sur des dossiers établis par un agent du CTLes, récapitulant les titres possédés par chaque bibliothèque participante, par grandes catégories (titres dont la bibliothèque est pôle, titres que la bibliothèque possède sans en être pôle, titres orphelins).

Ces réunions poursuivaient plusieurs objectifs :

- Faire le point sur le traitement des listes et les éventuelles questions ou difficultés soulevées dans le cadre du plan de conservation partagée.
- Permettre la mise en cohérence de la base de données du plan et du SUDOC.
- Faciliter les propositions de don visant à combler les lacunes des pôles de conservation et l'attribution des titres orphelins.
- Comblent les lacunes des collections dont la bibliothèque visitée est pôle, lorsque le CTLes en avait la possibilité.

Ces visites ont ainsi permis le transfert de plus de 25 mètres linéaires de collections en provenance ou à destination du CTLes, une mise en cohérence systématique des états de collection du SUDOC et de *FileMaker* pour les titres dont les bibliothèques visitées étaient pôles de conservation et l'attribution de titres orphelins.

3. Premier bilan de l'année 2013 (du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre)

3.1. Constitution et traitement des listes thématiques

Au 1^{er} septembre 2013, 8 377 titres de périodiques apparaissent dans la base de données du plan. 8 nouvelles listes ont été publiées, correspondant aux domaines compris entre *Reproductive medicine* et *Substance-related disorders* dans l'ordre alphabétique de l'Index Medicus. Ces 8 nouvelles listes regroupent 333 titres et correspondent aux domaines suivants :

Nom de domaine	Nombre de titres
Reproductive medicine	21
Rheumatology	56
Sexually transmitted diseases	27
Speech language pathology	16
Social medicine	123
Sports medicine	31
Statistics	23
Substance related disorders	36
Total	333

Par ailleurs, une liste constituée de titres signalés par les partenaires comme devant intégrer le plan ou considérés comme à ajouter dans la base par les coordinateurs a également été publiée dans *FileMaker*. Elle comprend un total de 139 titres, rattachés à différents domaines thématiques. Cette liste a provisoirement été nommée « A » dans la base de données afin de la distinguer des listes numériques et d'en faciliter ainsi le traitement par les partenaires. L'ensemble de ces titres ont été indexés par le CTLe et la BIU Santé, c'est-à-dire rattachés à un domaine du plan.

Ce sont donc au total 472 titres qui ont été ajoutés dans la base de données. Leur traitement devrait s'achever d'ici la fin de l'année.

Le différentiel de 374 titres existant entre les 8 377 titres présents dans la base au 1^{er} septembre 2013 et les 8 003 titres présents au 31 décembre 2012 présente un écart avec ce total de 472 titres ajoutés ; en effet, parallèlement à ces ajouts, 98 titres ont été supprimés de *FileMaker* par deux biais :

- Un premier travail de nettoyage de la base centré sur les titres orphelins identifiés par le CTLe comme étant sans localisation FMP ou SUDOC, et qui ne sont donc plus possédés par aucune bibliothèque participante (82 titres).
- Une analyse scientifique des titres d'anthropologie, menée par la BIU Santé et la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, qui a permis de distinguer les périodiques pertinents dans le cadre d'un plan de conservation partagée de médecine et ceux qui pouvaient, à l'inverse, être exclus du plan (16 titres exclus sur les 41 étudiés).

Les 13 listes qui resteront à traiter pour achever le passage en revue des domaines thématiques ont d'ores et déjà été constituées, à l'exception du domaine *Pharmacy*. Les listes de PPN correspondantes sont prêtes à être transmises à l'ABES pour extraction des données du SUDOC. La demande pourra donc être envoyée dès que les domaines actuellement en cours de traitement auront été achevés.

Ces 12 listes constituées comprennent actuellement un total de 742 PPN, bien que ce chiffre ne correspondra pas exactement au total des titres qui seront effectivement chargés dans *FileMaker*, l'ABES appliquant un filtre permettant de ne pas extraire les notices n'ayant aucune localisation rattachée à une bibliothèque participant au plan.

Il est par ailleurs à noter que la BIU Santé et la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine ont mis à profit ces trois premiers trimestres de l'année pour se mettre quasiment à jour du traitement des listes antérieures (la BIU Santé n'a pas achevé le traitement de la liste 22), pour lesquelles elles connaissaient un retard dû soit au nombre de titres à traiter soit à des mouvements de personnels en interne.

3.2. La problématique des titres orphelins

Les titres orphelins sont, au 1^{er} septembre 2013, au nombre de 1 700, dont 888 rattachés à la seule liste 22 (domaine Ondotologie, qui n'a cependant pas été encore intégralement traité par la BIU Santé).

Il apparaît que le nombre d'orphelins a considérablement augmenté ces deux dernières années, en raison notamment de l'intégration de l'odontologie, dont seuls 168 titres sur 1056 se sont vus attribuer un pôle de conservation, et, plus généralement, de la volonté de la BIU Santé de revoir ses critères de sélection des titres dont elle se porte pôle de conservation.

Face à ses contraintes en termes d'espaces de stockage disponibles, la BIU Santé a décidé de limiter le nombre de titres sur la conservation desquels elle s'engageait.

Cette bibliothèque étant pôle de près de 85% des titres du plan, cela a nécessairement pour conséquence d'augmenter de façon importante le nombre de titres orphelins, bien que le CTLes ait accepté de prendre en charge les titres que la BIU Santé lui proposait après s'en être désengagée.

En tout état de cause, cette problématique des titres orphelins devra être traitée avec attention par les coordinateurs du plan. Le CTLes a effectué un premier travail d'analyse de ces titres pour distinguer différents cas de figure : titres pouvant être exclus du plan, titres n'ayant qu'une seule localisation, titres ayant plusieurs localisations, etc.

Ce travail devra être poursuivi afin d'aboutir soit à l'attribution de ces titres à un pôle de conservation, soit à leur retrait du plan (le nombre d'orphelins dans le domaine de l'odontologie peut poser la question de la pertinence d'une conservation partagée sur cette thématique, dans le cadre du PCMed).

3.3. Premiers résultats chiffrés de l'année 2013 (du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre)

Du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre, 266 titres se sont vus attribuer un pôle de conservation. 54 notices ont été déposées sur la plate-forme de travail partagé, dont 6 avis de recherche, 15 propositions de don et 29 bordereaux de transfert distincts (chaque bordereau est déposé à la fois par l'expéditeur et le destinataire des collections).

Les 29 transferts effectués ont concerné un total de près de 10 mètres linéaires de collection.

La BIU Santé et la Bibliothèque nationale de l'Académie de médecine ont déposé des bordereaux de pilon indiquant respectivement un total de 13,25 et 0,8 mètres linéaires pilonnés dans le cadre du plan.

Le CTLes, pour sa part, a pilonné 269 mètres linéaires dans le cadre du PCMed entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} septembre 2013.

Annexe 1 : Liste des 26 bibliothèques participant au PCMed

Université	Bibliothèque	N° RCR
	Bibliothèque interuniversitaire de Santé	751062103
	Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine	751065201
	Centre technique du livre de l'enseignement supérieur	774682301
Université Paris Descartes	Bibliothèque universitaire médicale - Site Cochin Port-Royal	751142101
	Bibliothèque universitaire médicale - Site Necker-Enfants malades	751152101
	Bibliothèque universitaire médicale - Site Hôpital européen Georges Pompidou	751152103
	Bibliothèque universitaire médicale - Site Cordeliers	751062101
	Bibliothèque universitaire d'odontologie de Montrouge	920492101
	Bibliothèque de psychologie Henri Piéron	920125201
Université Pierre et Marie Curie	Bibliothèque d'UFR de la Pitié-Salpêtrière	751132101
	Bibliothèque d'UFR Saint-Antoine	751122104
	Bibliothèque hospitalière de Saint-Antoine Axial-Caroli	751122102
	Bibliothèque hospitalière Trousseau	751122101
	Bibliothèque hospitalière Tenon-Meyniel	751202101
	Bibliothèque de stomatologie et chirurgie maxillo-faciale Michel Dechaume	751132106
	Bibliothèque de neurosciences Jean-Martin Charcot	751132103
Université Paris Diderot	Bibliothèque de l'UFR de médecine - Site Xavier Bichat	751182101
	Bibliothèque de l'UFR de médecine - Site Villemin	751102101
	Bibliothèque pédiatrique de l'Hôpital Robert Debré	751192101
	Bibliothèque de l'UFR d'odontologie Garancière	751062104
Université Paris-Sud	Bibliothèque universitaire de médecine du Kremlin-Bicêtre	940432101
	Antenne de la Bibliothèque universitaire de médecine du Kremlin-Bicêtre - Hôpital Antoine Béclère	920232101
Université Paris-Est Créteil Val de Marne	Bibliothèque de médecine	940282101
Université Paris-Nord	Bibliothèque universitaire Jean Dausset	930082101
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	Bibliothèque universitaire pluridisciplinaire de Saint-Quentin-en-Yvelines	782972101
	Bibliothèque universitaire médicale de Boulogne	920122101

Annexe 2 : Listes et domaines traités et nombre de titres par domaine

Liste	Nombre de titres	Domaine(s) rattaché(s)
Liste 1	681	Medicine
Liste 2	280	Acquired immunodeficiency syndrome
		Aerospace medicine
		Allergy and immunology
Liste 3	378	Anatomy
		Anesthesiology
		Anthropology
		Antibiotics
		Audiology
Liste 4	767	Bacteriology
		Behavior
		Biochemistry
		Biology
Liste 5	470	Biomedical engineering
		Biophysics
		Biotechnology
		Botany
		Brain
		Cardiology
		Chemistry
		Communicable diseases
		Complementary therapies
		Critical care
Cytology		
Liste 6	224	Delivery of health care
		Dermatology
		Diagnostic imaging
Liste 7	355	Drug therapy
		Education
		Embryology
		Emergency medicine
Liste 8	527	Endocrinology
		Environmental health
		Epidemiology
		Ethics
		Family planning
		Family practice
		Gastroenterology
Genetics		
Liste 9	302	Geriatrics
		Gynecology

Liste	Nombre de titres	Domaine(s) rattaché(s)
Liste 10a	448	Health services
		Hematology
		Histocytochemistry
		Histology
		History of medicine
Liste 10b	151	Hospitals
Liste 11	206	Internal medicine
		Jurisprudence
		Laboratory techniques and procedures
		Library science
		Medical informatics
Liste 12	82	Mental disorders
		Metabolism
		Microbiology
Liste 13	214	Military medicine
		Molecular biology
		Neoplasms
		Nephrology
Liste 14	361	Neurology
		Neurosurgery
Liste 15	125	Nursing
		Nutrition
		Obstetrics
		Occupational medicine
Liste 16	167	Ophthalmology
		Optometry
		Orthodontics
		Orthopedics
Liste 17	139	Osteopathic medicine
Liste 18	284	Otolaryngology
		Parasitology
Liste 19	55	Pathology 1
Liste 20	179	Pathology 2
Liste 21	10	Pediatrics
Liste 22	1062	Physical medicine
Liste 23	191	Physiology
Liste 24	44	Podiatry
Liste 25	94	Dentistry
Liste 26	88	Psychiatry
Liste 27	84	Public health
Liste 28	6	Pulmonary disease
Liste 29	29	Neurosciences
Nombre total de listes dans FileMaker : 29		Radiology
Nombre total de titres dans FileMaker : 8 003		Radiotherapy
		Rehabilitation
		Nombre total de domaines dans FileMaker : 85

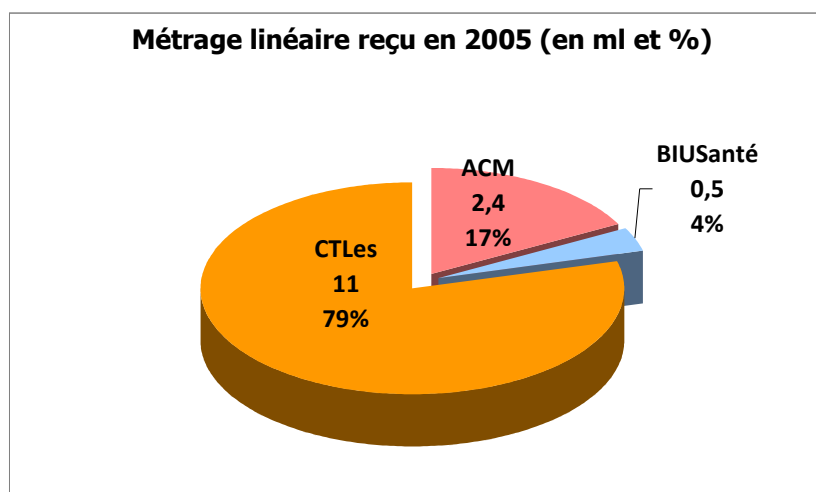
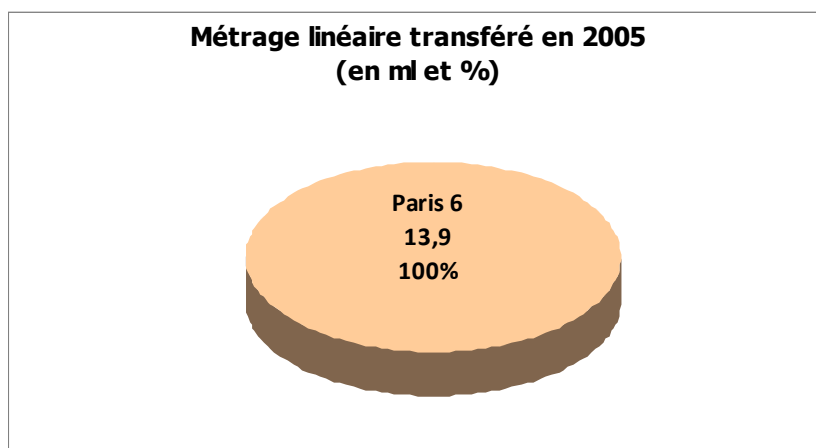
Annexe 3 : 21 domaines restant à traiter au 31/12/12

- **Reproductive medicine**
- **Rheumatology**
- **Sexually transmitted diseases**
- **Social medicine**
- **Speech-language pathology**
- **Sports medicine**
- **Statistics**
- **Substance-related disorders**
- **Surgery**
- **Technology, medical**
- **Teratology**
- **Therapeutics**
- **Toxicology**
- **Transplantation**
- **Traumatology**
- **Tropical medicine**
- **Urology**
- **Vascular diseases**
- **Virology**
- **Women's health**
- **Pharmacy**

Annexe 4 : Statistiques des transferts par année

2005

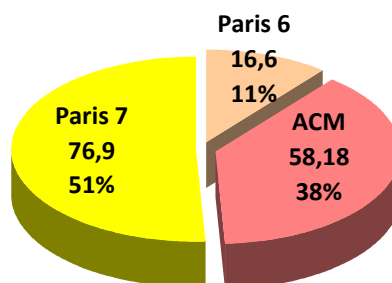
Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2005			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Paris 6 - Charcot	Académie nationale de Médecine	0,6		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	Académie nationale de Médecine	1,8		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,5		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	11		11
Total		13,9	0	11
			Total cumulé : 11 ml	



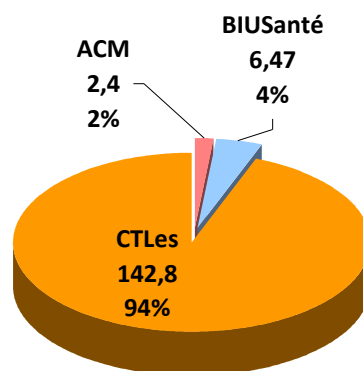
2006

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2006			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,97		
Académie nationale de médecine	CTLes	57,2		57,2
Académie nationale de médecine	Paris 7 - Villemin	0,01		
Paris 6 - Charcot	Académie nationale de Médecine	0,6		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	Académie nationale de Médecine	1,8		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	1		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	10,6		10,6
Paris 6 - Tenon	BIU Santé	2,6		
Paris 7 - Bichat	BIU Santé	1,9		
Paris 7 - Bichat	CTLes	75		75
Total		151,68	0	142,8
			Total cumulé : 142,8 ml	

Métrage linéaire transféré en 2006 (en ml et %)



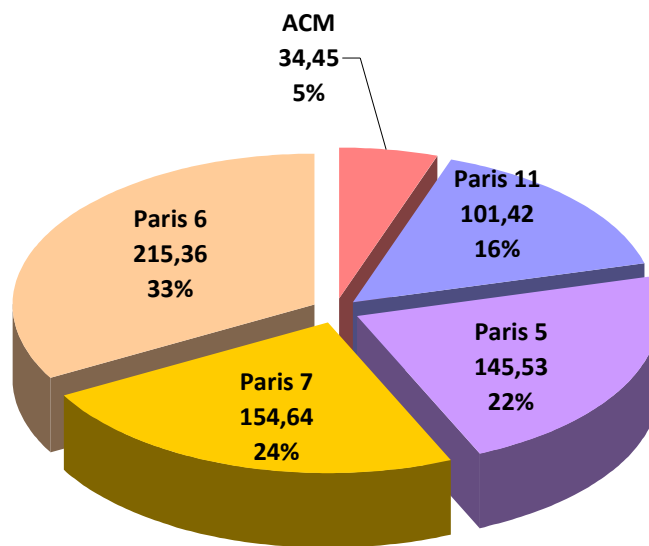
Métrage linéaire reçu en 2006 (en ml et %)



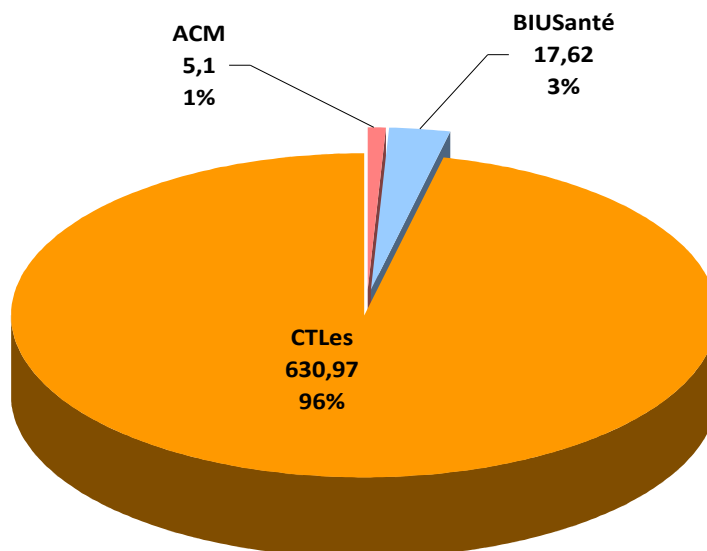
2007

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2007			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,15		
Académie nationale de Médecine	BIU Santé	1		
Académie nationale de Médecine	BIU Santé	1,5		
Académie nationale de médecine	CTLes	1		1
Académie nationale de médecine	CTLes	30,8		30,8
CTLes	BIU Santé	0,2	0,2	
CTLes	BIU Santé	1	1	
Paris 5 - Cochin	BIU Santé	0,05		
Paris 5 - Cochin	CTLes	1,9		1,9
Paris 5 - Cochin	CTLes	13,5		13,5
Paris 5 - Cochin	CTLes	62,3		62,3
Paris 5 - Cochin	Paris 13 - Jean Dausset	0,01		
Paris 5 - Cordeliers	BIU Santé	1		
Paris 5 - Cordeliers	BIU Santé	1,2		
Paris 5 - Necker	BIU Santé	0,02		
Paris 5 - Necker	CTLes	65,55		65,55
Paris 6 - Charcot	CTLes	5		5
Paris 6 - Charcot	BIU Santé	3		
Paris 6 - Delarue	BIU Santé	2		
Paris 6 - Axial-Caroli	Académie nationale de Médecine	5		
Paris 6 - Axial-Caroli	BIU Santé	3		
Paris 6 - Axial-Caroli	CTLes	183,24		183,24
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	1,62		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	2		2
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	2,3		2,3
Paris 6 - Tenon	BIU Santé	1,7		
Paris 6 - Tenon	CTLes	6,5		6,5
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	0,01		
Paris 7 - Villemin	CTLes	0,53		0,53
Paris 7 - Villemin	CTLes	72,4		72,4
Paris 7 - Villemin	CTLes	81,7		81,7
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	BIU Santé	0,11		
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	CTLes	0,4		0,4
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	CTLes	100,9		100,9
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	Paris 13 - Jean Dausset	0,01		
Paris 13 - Jean Dausset	Académie nationale de Médecine	0,1		
Paris 13 - Jean Dausset	BIU Santé	0,01		
Paris 13 - Jean Dausset	CTLes	0,95		0,95
UVSQ - Boulogne	BIU Santé	0,05		
Total		653,71	1,2	630,97
			Total cumulé : 632,17 ml	

Métrage linéaire transféré en 2007 (en ml et %)

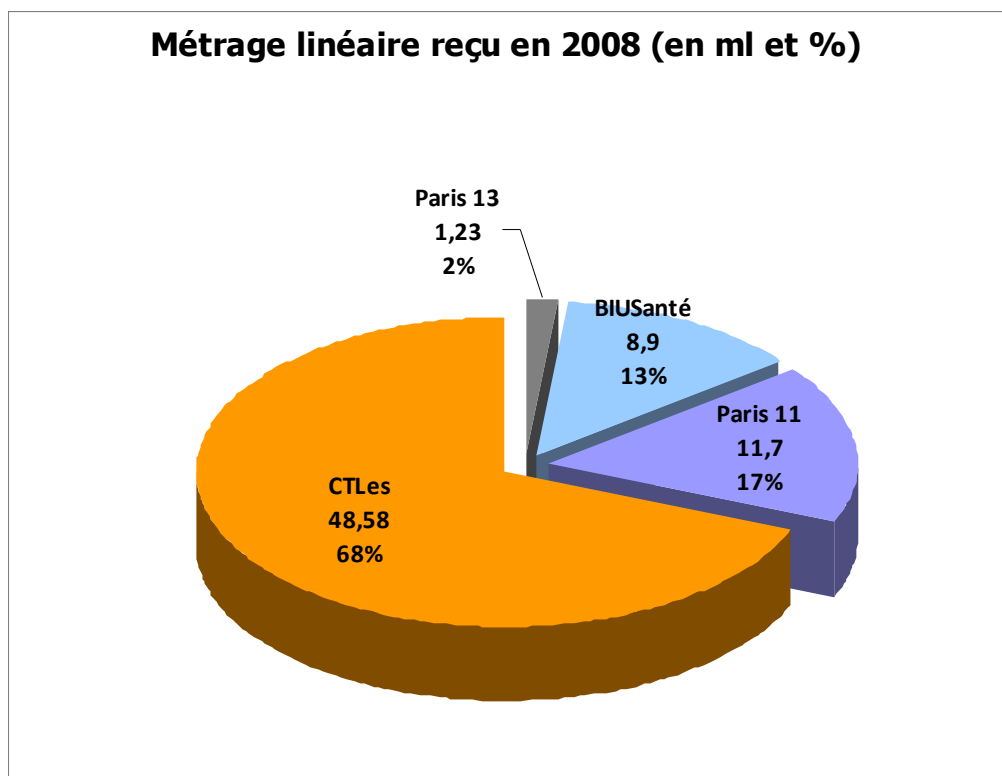
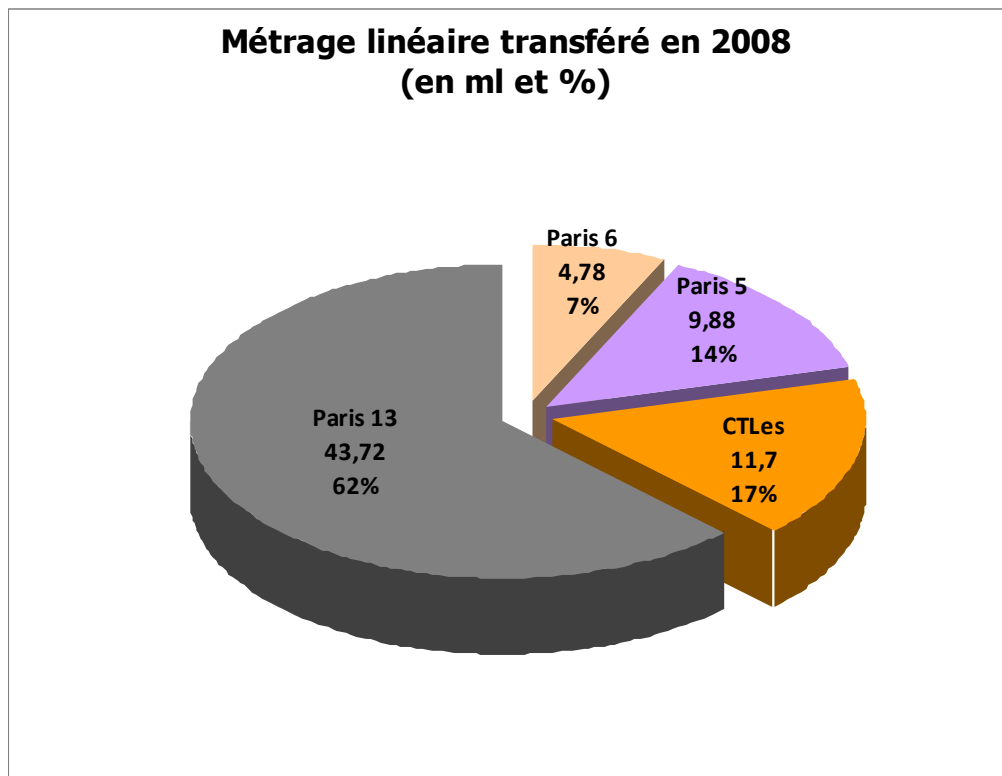


Métrage linéaire reçu en 2007 (en ml et %)



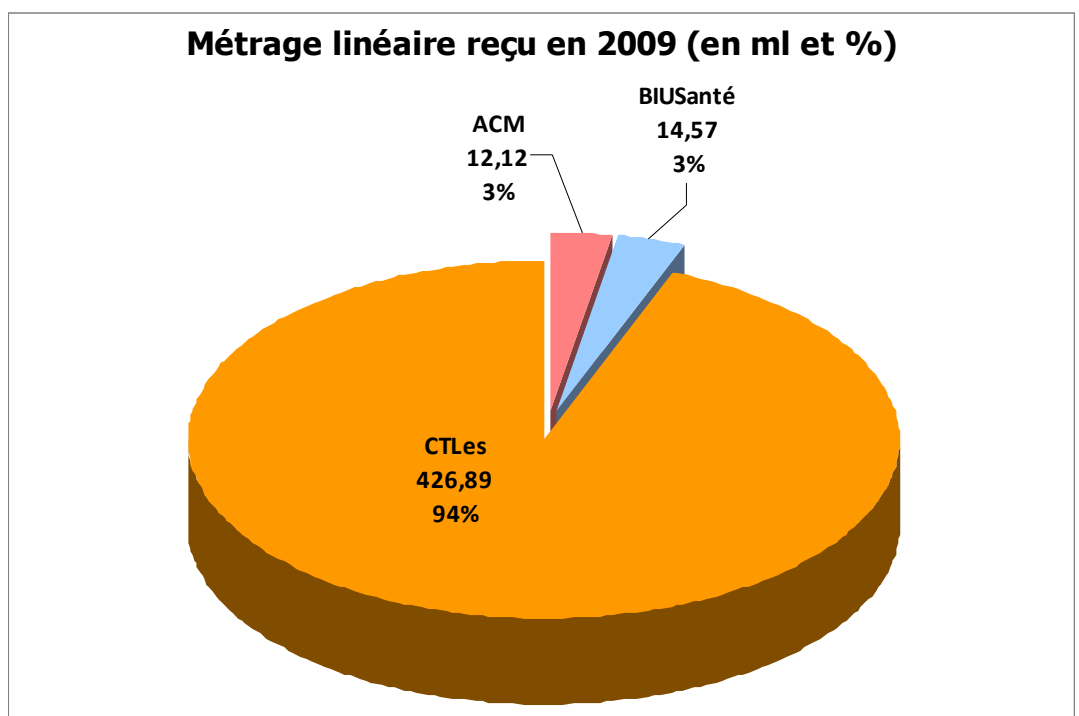
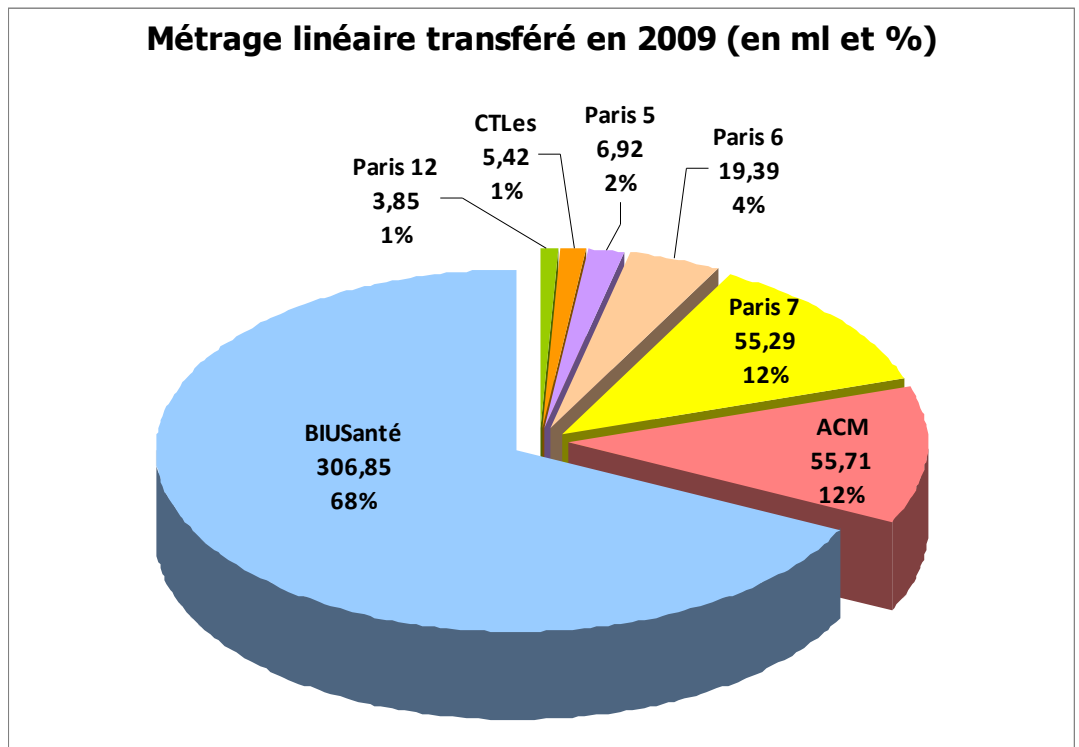
2008

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2008			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
BIU Santé	CTLes	0,08		0,08
CTLes	Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	11,7	11,7	
Paris 5 - Cochin	Paris 13 - Jean Dausset	1,21		
Paris 5 - Cordeliers	BIU Santé	0,58		
Paris 5 - Necker	BIU Santé	0,17		
Paris 5 - Necker	BIU Santé	7,85		
Paris 5 - Necker	CTLes	0,05		0,05
Paris 5 - Necker	Paris 13 - Jean Dausset	0,02		
Paris 6 - Charcot	CTLes	3,72		3,72
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,01		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,04		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	0,94		0,94
Paris 6 - Tenon	CTLes	0,07		0,07
Paris 7 - Bichat	Académie nationale de Médecine	0,04		
Paris 7 - Bichat	BIU Santé	0,25		
Paris 13 - Jean Dausset	CTLes	43,72		43,72
Total		70,45	11,7	48,58
			Total cumulé : 60,28 ml	



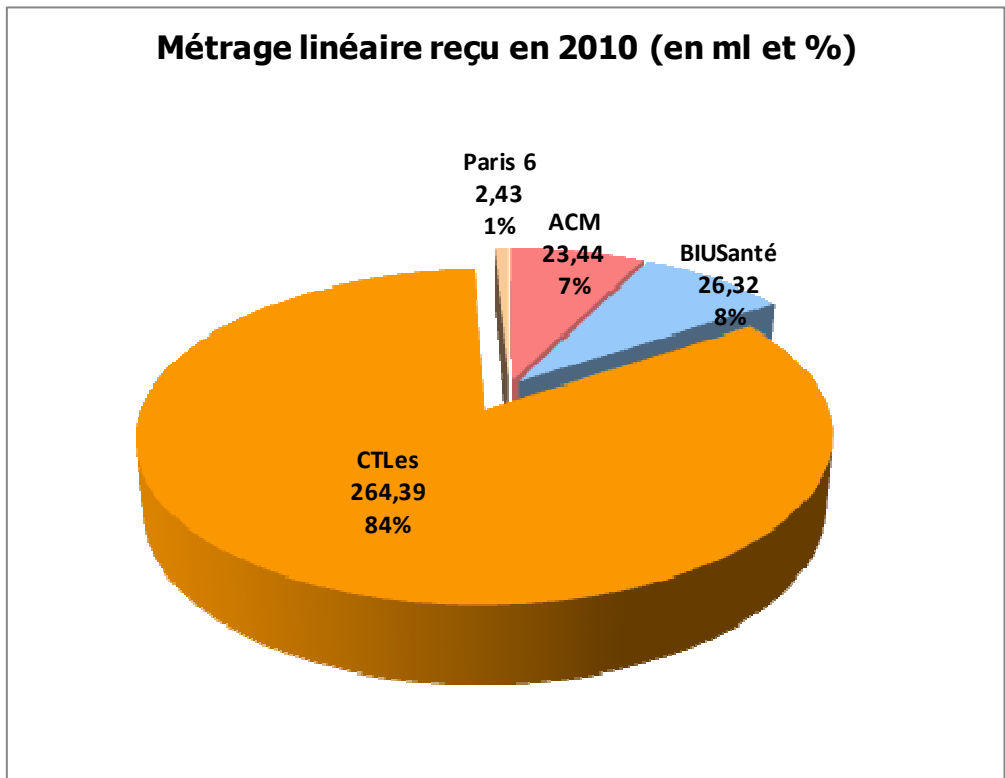
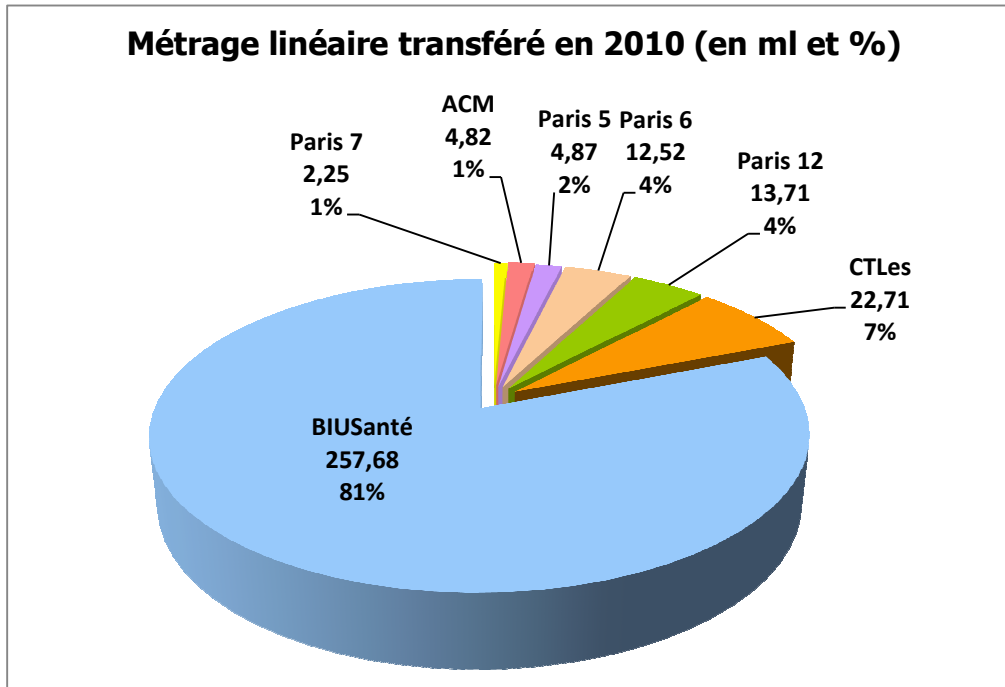
2009

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2009			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de Médecine	BIU Santé	0,54		
Académie nationale de Médecine	CTLes	22,96		22,96
Académie nationale de Médecine	CTLes	32,21		32,21
BIU Santé	CTLes	1,2		1,2
BIU Santé	CTLes	302		302
BIU Santé	CTLes	3,65		3,65
CTLes	Académie nationale de Médecine	1,11	1,11	
CTLes	BIU Santé	0,01	0,01	
CTLes	BIU Santé	0,3	0,3	
CTLes	BIU Santé	4	4	
Paris 5 - Cochin	BIU Santé	0,01		
Paris 5 - Cochin	BIU Santé	0,15		
Paris 5 - Cochin	BIU Santé	0,3		
Paris 5 - Cochin	CTLes	6,46		6,46
Paris 6 - Delarue	CTLes	0,8		0,8
Paris 6 - Charcot	Académie nationale de Médecine	3		
Paris 6 - Charcot	Académie nationale de Médecine	8		
Paris 6 - Charcot	BIU Santé	0,83		
Paris 6 - Charcot	CTLes	5,5		5,5
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,37		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,84		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	Paris 13 - Jean Dausset	0,05		
Paris 7 - Bichat	BIU Santé	0,14		
Paris 7 - Debré	CTLes	4		4
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	2,61		
Paris 7 - Debré	CTLes	45,09		45,09
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	3,35		
Paris 7 - Villemin	Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	0,05		
Paris 7 - Villemin	Paris 6 - Axial-Caroli	0,05		
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	CTLes	0,27		0,27
Paris 12 - UPEC	Académie nationale de Médecine	0,01		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,04		
Paris 12 - UPEC	CTLes	2,65		2,65
Paris 12 - UPEC	Paris 7 - Bichat	0,02		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	1,03		
Paris 12 - UPEC	CTLes	0,1		0,1
UVSQ - Boulogne	BIU Santé	0,05		
Total		453,75	5,42	426,89
			Total cumulé : 432,31 ml	



2010

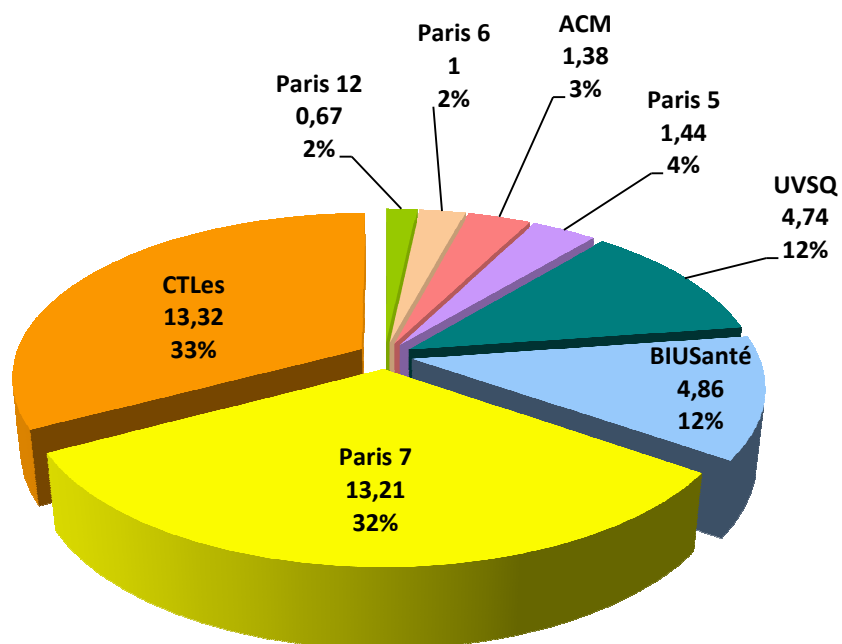
Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2010			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,05		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,1		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	3,01		
Académie nationale de médecine	CTLes	0,76		0,76
Académie nationale de médecine	CTLes	0,9		0,9
BIU Santé	Académie nationale de médecine	5,15		
BIU Santé	CTLes	252,3		252,3
BIU Santé	Paris 6 - Tenon	0,23		
CTLes	Académie nationale de médecine	1,4	1,4	
CTLes	Académie nationale de médecine	12,17	12,17	
CTLes	BIU Santé	0,1	0,1	
CTLes	BIU Santé	0,38	0,38	
CTLes	BIU Santé	1,77	1,77	
CTLes	BIU Santé	2,84	2,84	
CTLes	BIU Santé	3,2	3,2	
CTLes	Paris 6 - Delarue	0,85	0,85	
Paris 5 - Cordeliers	Académie nationale de médecine	0,27		
Paris 5 - Cordeliers	BIU Santé	2,62		
Paris 5 - Cordeliers	CTLes	1,98		1,98
Paris 6 - Axial-Caroli	Académie nationale de médecine	0,13		
Paris 6 - Axial-Caroli	BIU Santé	7,12		
Paris 6 - Axial-Caroli	CTLes	2,2		2,2
Paris 6 - Axial-Caroli	CTLes	3		3
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	Académie nationale de médecine	0,01		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,05		
Paris 6 - Trousseau	BIU Santé	0,01		
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	2,25		
Paris 12 - UPEC	CTLes	4,25		4,25
Paris 12 - UPEC	Académie nationale de médecine	4,31		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,04		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,2		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,6		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,73		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	1,25		
Paris 12 - UPEC	Paris 5 - Cochin	0,04		
Paris 12 - UPEC	Paris 5 - Cochin	0,3		
Paris 12 - UPEC	Paris 5 - Saints-Pères	0,03		
Paris 12 - UPEC	Paris 5 - Saints-Pères	0,51		
Paris 12 - UPEC	Paris 6 - Biologie Recherche	1,35		
Paris 12 - UPEC	Paris 7 - Bichat	0,01		
Paris 12 - UPEC	Paris 7 - Bichat	0,02		
Paris 12 - UPEC	Paris 7 - Bichat	0,07		
Total		318,56	22,71	265,39
			Total cumulé : 288,1 ml	



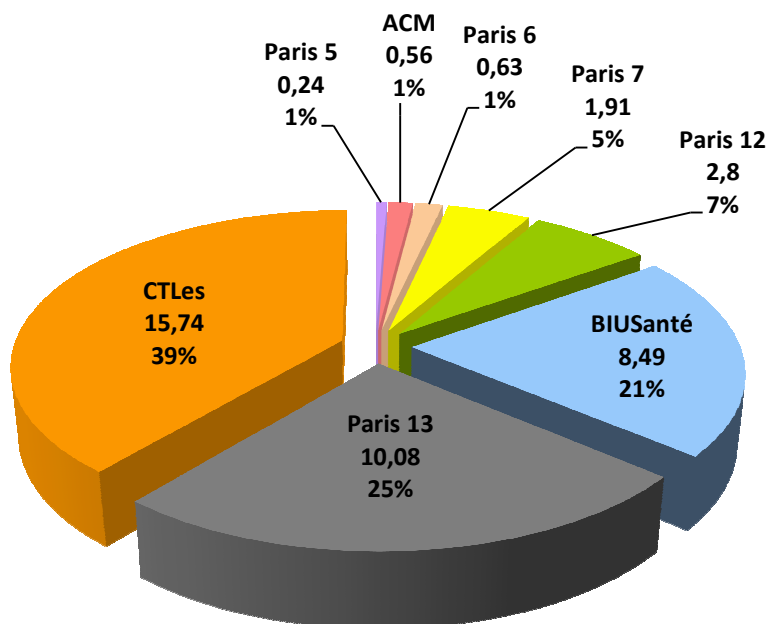
2011

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2011			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de médecine	BIU Santé	1,14		
Académie nationale de médecine	Paris 5 - Saints-Pères	0,24		
BIU Santé	Académie nationale de médecine	0,56		
BIU Santé	Paris 12 - Créteil	2,7		
BIU Santé	Paris 7 - Bichat	1,6		
CTLes	BIU Santé	3,38	3,38	
CTLes	Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	0,21	0,21	
CTLes	Paris 12 - Créteil	0,09	0,09	
CTLes	Paris 13 - Jean Dausset	3,78	3,78	
CTLes	Paris 13 - Jean Dausset	5,5	5,5	
CTLes	Paris 7 - Bichat	0,06	0,06	
CTLes	Paris 7 - Villemin	0,01	0,01	
CTLes	Paris 6 - Axial-Caroli	0,29	0,29	
Paris 5 - Saints-Pères	BIU Santé	0,01		
Paris 5 - Saints-Pères	BIU Santé	0,11		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 12 - Créteil	0,01		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 13 - Jean Dausset	0,8		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 7 - Bichat	0,15		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 7 - Villemin	0,02		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 6 - Biologie Recherche	0,34		
Paris 6 - Charcot	BIU Santé	1		
Paris 7 - Debré	CTLes	10,73		10,73
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	2,25		
Paris 7 - Villemin	CTLes	0,23		0,23
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	CTLes	0,04		0,04
Paris 12 - Créteil	BIU Santé	0,6		
Paris 12 - Créteil	Paris 7 - Bichat	0,07		
UVSQ - Boulogne	CTLes	4,74		4,74
Total		40,66	13,32	15,74
			Total cumulé : 29,06 ml	

Métrage linéaire transféré en 2011 (en ml et %)



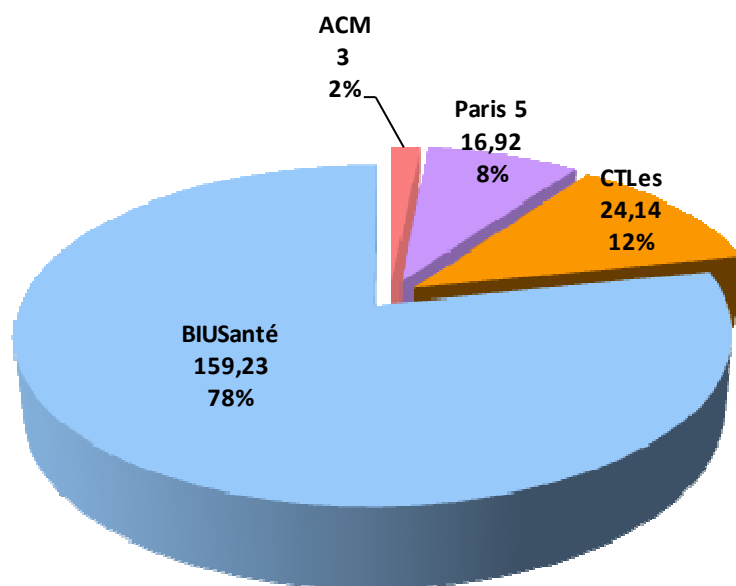
Métrage linéaire reçu en 2011 (en ml et %)



2012

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2012			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré	CTLes expéditeur (ml)	CTLes destinataire (ml)
Académie nationale de médecine	CTLes	1,45		1,45
Académie nationale de médecine	BIUSanté	0,11		
Académie nationale de médecine	BIUSanté	0,01		
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Dechaume	1,25		
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Dechaume	0,18		
BIUSanté	CTLes	59,62		59,62
BIUSanté	CTLes	54		54
BIUSanté	CTLes	1,41		1,41
BIUSanté	CTLes	34,62		34,62
BIUSanté	Académie nationale de médecine	5,79		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	1,37		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	0,35		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	1,93		
BIUSanté	Paris 13 - Jean Dausset	0,14		
CTLes	Académie nationale de médecine	14,3	14,3	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,03	0,03	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,04	0,04	
CTLes	BIUSanté	5,91	5,91	
CTLes	BIUSanté	0,18	0,18	
CTLes	BIUSanté	3,6	3,6	
CTLes	Paris 7 - Villemin	0,08	0,08	
Paris 5 - Necker	Académie nationale de médecine	0,2		
Paris 5 - Necker	BIUSanté	0,05		
Paris 5 - Necker	Paris 12 – Boulogne (BUHAP)	0,37		
Paris 5 - Necker	Paris 7 - Bichat	0,34		
Paris 5 – Saints-Pères	Académie nationale de médecine	12,04		
Paris 5 – Saints-Pères	BIUSanté	0,55		
Paris 5 – Saints-Pères	Paris 12 – Boulogne (BUHAP)	3,37		
Paris 6 – Pitié-Salpêtrière	CTLES	0,03		0,03
Paris 11 – Kremlin-Bicêtre	BIUSanté	0,04		
Paris 12 – Bib. médecine	BIUSanté	0,01		
UVSQ – Boulogne (BUHAP)	BIUSanté	0,34		
Total		203,71	24,14	151,13
			Total cumulé : 175,27 ml	

Métrage linéaire transféré en 2012 (en ml et %)



Métrage linéaire reçu en 2012 (en ml et %)

